

COMPTE-RENDU
DES DELIBERATIONS

L'An deux mille dix-sept, le Jeudi 9 Novembre à dix-huit Heures, le Conseil Communautaire, s'est réuni à la Salle des Fêtes de Biache-Saint-Vaast, conformément à l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'article 2 du règlement intérieur, sous la Présidence de M. Pierre GEORGET, Président, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 3 novembre 2017, laquelle convocation a été affichée au siège de la Communauté et transmise pour affichage dans les communes membres.

Étaient présents :

M. Norbert GROBELNY, M. Jean-Pierre LESTOCARD, M. Bernard GAUDEFROY, M. Michel HOUSAU, Mme Edwige MARCZYSZYN (à compter du point n° 17/M11/150), M. Serge DERET, Mme Réjane LIBERT, M. Hervé NAGLIK, M. Christian MERCIER, M. Fernand CROCFER, M. Jean-Luc BOYER, Mme Agnès LAGEAT, M. Jean-Pierre HECQUET, Mme Jocelyne CIESLAK, M. Nicolas CICORIA, Mme Christine LIBERAL, M. Jean-Pierre MOREAU, Mme Nathalie POTEAU, M. Dominique BLARY, M. Bernard BEAUCAMP, M. Michel VOLANTI, M. Dominique BERTOOUT, Mme Françoise WARLOP, M. Marc CAMPBELL, M. Stéphane TONELLE, Mme Sylvie PONCHAUX, M. Jean-Louis CAPIEZ, M. Régis BAES, M. André LACROIX, M. Jean-Marie HERMANT, Mme Valérie RATTE, M. Jean - Marcel DUMONT, M. Patrick DEREGNAUCOURT, M. Philippe DUBUS, M. Denis SENECHAL, M. Michel ROUSSEAU, M. Georges HOUZIAUX, M. Francis DEGAND, M. Michel HOUVENAEGHEL, M. Patrick DOYEN, M. Xavier PLATEL M. Jean-François LEMAIRE, M. Eric ROUSSEL, M. André ANJORAND, M. Bernard BATTESTI, M. Bernard TRANNIN, M. Jean-Luc LEROUX, M. Rodrigue MROZ, M. Gérard CRUTEL, M. Didier DRUBAY, Mme Anne-Sophie DEROUBAIX, M. Guy de SAINT-AUBERT, M. Jean-Charles DUPAS, M. Francis RIGAUT, M. Pascal DEFONTE, M. Bernard MAYEUX, M. Yves LEGROS, M. Christian THIEVET, M. Pierre GEORGET, M. Pierre DECOURRIERE, M. Michel DEBAVELAERE, Mme Sylviane DURAK, M. Francis RICHARD, Mme Catherine VESIEZ (à compter du point n°17/M11/155)

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme Edwige MARCZYSZYN (pouvoir à M. Hervé NAGLIK, jusqu'au point n°17/M11/149), Mme Sylvie LEGROS, (pouvoir à Mme Jocelyne CIESLAK), M. Eric MORELLE (pouvoir à M. Jean-Pierre MOREAU), M. Gilbert THERON (pouvoir à M. Michel HOUSAU), M. Jacques PETIT, (pouvoir à M. Pierre GEORGET), Mme Marie-Christine GUENOT (pouvoir à M. Jean-François LEMAIRE), Mme Catherine VESIEZ (pouvoir à M. Pierre DECOURRIERE jusqu'au point n°17/M11/154), Mme Sylvie JONIAUX (pouvoir à M. Francis RICHARD)

Absents représentés :

M. Daniel GAY, représente par M. Bernard GAUDEFROY,
M. Gilles PINTIAUX, représenté par M. Patrick DOYEN,

Absents :

M. Alain COPLO,
M. Jean-Pierre LEGER,
Mme Annick DANIEL

M. Stéphane TONELLE est désigné Secrétaire de Séance.

1°) Extrait délibération n°17/M11/145 - Modification des statuts de la Communauté de Communes – Intégration de la création et la gestion de maisons de services au public au titre des compétences optionnelles

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, APPROUVE le transfert au titre des compétences optionnelles, de la compétence :
« *Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service au public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations* »

2°) Extrait délibération n°17/M11/146 – Désignation d'un représentant au Conseil d'Administration du collège de Biache-Saint-Vaast

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DESIGNÉ Madame Sylviane DURAK, pour siéger au Conseil d'Administration du Collège de Biache-Saint-Vaast

3°) Extrait délibération n°17/M11/147 – Personnel communautaire – Modification du tableau des effectifs

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** de transformer le poste de rédacteur précité en un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
- **DECIDE** de modifier le tableau des effectifs
- **AUTORISE** Monsieur le Président à procéder à la nomination de l'agent sur ce poste et à signer tous documents s'y rapportant
- **DECIDE** d'inscrire les crédits correspondants au budget.

4°) Extrait délibération n°17/M11/148 – Dispositifs des Accueils de Loisirs Sans Hébergement extrascolaires d'intérêt communautaire - Approbation du projet éducatif

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** le projet éducatif du service Jeunesse, tel qu'annexé à la présente délibération

5°) Extrait délibération n°17/M11/149 – ALSH d'intérêt communautaire : Périodes de fonctionnement, horaires et tarifs pour l'année 2018

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** les périodes de fonctionnement, les horaires d'ouverture des ALSH extrascolaires d'intérêt communautaires, la tranche d'âge des enfants accueillis pour l'année 2018 tels qu'indiqués ci-dessus,
- **APPROUVE** les tarifs des ALSH pour l'année 2018, tels qu'indiqués ci-dessus,
- **APPROUVE** le règlement intérieur des ALSH d'intérêt communautaire,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents se rapportant à cette affaire.
- **DECIDE** d'inscrire les crédits correspondants au budget.

6°) Extrait délibération n°17/M11/150 – Recrutement du personnel d'encadrement et d'animation des ALSH d'intérêt communautaire pour l'année 2018

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Président à recruter le personnel pédagogique et technique tel qu'indiqué ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents se rapportant à cette affaire,
- **DECIDE** d'inscrire les crédits correspondants au budget.

7°) Extrait délibération n°17/M11/151 – Dispositif d'aide à la formation BAFA et BAFD pour l'année 2018

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **APPROUVE** la reconduction du dispositif d'aide BAFA/BAFD pour l'année 2018, **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à cette affaire, **DECIDE** d'inscrire les crédits correspondants au budget

8°) Extrait délibération n°17/M11/152 - Syndicat mixte de l'Escaut : constitution du Syndicat Mixte Escaut et Affluents (SyMEA)

Le Conseil Communautaire, Après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** les modifications des statuts du Syndicat Mixte SAGE de l'Escaut dans le cadre de la constitution du Syndicat Mixte Escaut et Affluents (SyMEA), tels qu'annexés à la délibération

9°) Extrait délibération n°17/M11/153 - FDE 62 – Convention cadre relative à la coordination des actions dans le domaine de l'énergie

Le Conseil Communautaire, Après en avoir délibéré à la majorité absolue (1 abstention), **APPROUVE** la signature d'une convention cadre relative à la coordination des actions dans le domaine de l'énergie avec la FDE 62.

10°) Extrait délibération n°17/M11/154 – Renouvellement de la convention de mise à disposition de la piscine de Marquion à l'Aquaclub de Marquion

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité **APPROUVE** le renouvellement de la convention de mise à disposition de la piscine de Marquion à l'aquaclub de Marquion, pour une durée d'un an,

11°) Extrait délibération n°17/M11/155 – Versement des subventions aux budgets annexes

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, Après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** le versement des subventions telles que présentées aux budgets annexes

12°) Extrait délibération n°17/M11/156 – Décision Budgétaire modificative n°3 du budget principal

Le conseil communautaire, Après en avoir délibéré, Après en avoir délibéré, à la majorité absolue (2 abstentions), **APPROUVE** la décision modificative n°3 du budget principal, au titre de l'année 2017, telle que présentée.

13°) Extrait délibération n°17/M11/157 – Décision Budgétaire modificative n°2 du budget annexe ZAL de Bralle

Le conseil communautaire, Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, **APPROUVE** la décision modificative n°2 du budget annexe « ZAL de Baralle », au titre de l'année 2017, telle que présentée

14) Extrait délibération n°17/M11/158 - Décision Budgétaire modificative n°2 du budget annexe Parc des Béliers

Le conseil communautaire, Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, **APPROUVE** la décision modificative n°2 du budget annexe « Parc des Béliers », au titre de l'année 2017, telle que présentée